

COMMUNIQUE CFTC FINANCES

POINT MINISTERIEL CORONAVIRUS DU 24 MARS 2020

Un point d'information et d'échange sous forme d'audioconférence est effectué deux fois par semaine entre les autorités ministérielles de Bercy (Gérald Darmanin, Olivier Dussopt, la SG du Ministère) et les fédérations syndicales.

En introduction, Olivier Dussopt a indiqué que prochainement la carte professionnelle suffirait comme justificatif permanent de déplacement pour les agents se rendant sur leur lieu de travail.

Voici quelles ont été les principales questions posées par les fédérations syndicales :

- Quelle indemnisation des agents pour leurs repas ?
- Contractuels : leur contrat sera-t-il prolongé ?
- Demande de tenue des CHSCT en local ;
- Droit d'alerte et droit de retrait : la note DGAFP pose problème car elle va trop loin. Le droit de retrait doit s'étudier au cas par cas ;
- Agents TRIPODE : les considérer comme à risque ;
- Demande de prise de décision rapide sur le report de la campagne Impôt sur le revenu ;
- Loi sur les congés : comment s'appliquera-t-elle ou pas pour les agents des Finances ?
- Demande d'indemnité pour les agents qui sont sur le terrain ;
- Demande de neutralisation des congés posés pendant la période de confinement ;
- Quelles dispositions pour le nettoyage des locaux ?
- Fourniture de Masques, gel, gants : où en est-on ?
- Sortie de la quatorzaine : harmonisation à trouver entre les directions ;
- Demande d'annulation des entretiens d'évaluation en DGFIP ;
- Situation de la frontière avec la Grande-Bretagne problématique ;
- Demande d'un communiqué de presse du ministre pour distinguer les agents du ministère ;
- Paiement des heures de nuit et de dimanche pour les douaniers.

Encore une fois, les réponses du Ministre, du Secrétaire d'Etat et de la SG de Bercy ont été très brèves, souvent évasives, renvoyant trop souvent à l'attente de décisions interministérielles, et n'ont pas balayé l'ensemble des sujets.

Olivier Dussopt :

Droit de retrait et droit d'alerte : la note s'appuie sur des questions au cas par cas.

Congés posés pendant les périodes de confinement : ce sera une décision interministérielle.

Les périodes d'ASA ouvrent droit à congé mais ne génèrent pas de RTT.

Nous essayons de prévoir des paniers-repas à chaque fois que c'est possible pour pallier les fermetures de cantines.

Projet de loi sur les congés : pas totalement arrêté pour la Fonction Publique. On est dans la logique d'un alignement public/privé. Pas d'accord de branche dans le public.

Gérald Darmanin :

Campagne IR : les fédérations syndicales n'ont pas d'exigence à avoir. Le service public doit se poursuivre. Pour l'instant on envisage un prolongement.

Soutien psychologique : on étudie avec les directions ce qu'il est possible de mettre en place.

Répartition et usage des masques : en attente de la doctrine interministérielle.

Grande-Bretagne : ce pays vient de prendre les mêmes dispositions sanitaires que nous. Donc la situation devrait se normaliser.

SG Bercy :

A ce jour dans l'ensemble des MEF, 1190 agents malades du Covid-19 ont été identifiés, soit 0,96 % de l'effectif.

Sur environ 126000 agents : 101638 agents sont à domicile (82%) dont 51260 (41%) en AA garde d'enfant.

21174 (17,8%) agents des MEF sont présents physiquement sur leur lieu de travail dans les services.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : federation.cftcfinances@gmail.com



FÉDÉRATION
CFTC
FINANCES